

Image not found or type unknown



Contestation de l'Avis à Tiers détenteur

Par **vic973**, le **17/12/2015** à **18:31**

Bonjour,

Je viens de recevoir un avis à tiers détenteur. Lorsque je compare le montant des sommes qui me sont réclamées (avec majoration) sur la notification, elles ne correspondent pas à celles indiquées sur le bordereau de situation qui m'a été adressé en début d'année. En fait le SIP n'a pas pris en compte les acomptes déjà versés. Est-ce que ça peut être un motif de contestation de l'avis à tiers détenteur ?

Merci pour la réponse